

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau ([bournezeau.fr](http://bournezeau.fr)), nous vous invitons à ajouter l'adresse email [no-reply@newsletter.neopse.com](mailto:no-reply@newsletter.neopse.com) dans vos expéditeurs approuvés.



## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Réunion publique du 14 novembre 2024

Jeudi soir à la réunion publique, les élus ont eu le plaisir d'accueillir les habitants qui ont pu prendre connaissance de nos différents projets initiés depuis le début de ce mandat. Nous avons eu des échanges très enrichissants et constructifs. Ces initiatives sont le fruit d'un travail collectif et d'un engagement sincère envers les citoyens pour améliorer la qualité de vie de tous et préparer un avenir durable.

Je remercie toutes les personnes présentes pour leur confiance et leur implication continue dans la vie de notre commune.

Je tiens à remercier l'équipe d'élus pour l'engagement, l'investissement et pour le travail accompli ainsi que tous les agents pour leur accompagnement au quotidien.

Nous souhaitons poursuivre ce chemin avec vous tous.

Vous pouvez retrouver le contenu de cette réunion [sur le site internet de la commune](#).

*Le Maire, Louissette Billaudeau*

### Conseil municipal du 12 novembre 2024

. Le procès-verbal du Conseil Municipal du 8 octobre dernier a été adopté lors de la séance du 12 novembre. Pour le consulter, [cliquez ici](#).

. **La liste des délibérations examinées lors du dernier Conseil Municipal du 12 novembre est également consultable sur le site de la Commune, [en cliquant ici](#).**

Pour rappel, les modalités de publication des actes ont été modifiées par ordonnance de l'Etat (n°2021-1310 du 7 octobre 2021) et un décret (n°2021-1311 du même jour). Ces dispositions sont applicables depuis le 1er juillet 2022.

### Ambassadeurs citoyens : participation aux commémorations du 11 novembre

**26 ambassadeurs étaient présents lors des commémorations du 11 novembre** au monument aux morts de Saint Vincent Puymaufrais et à la stèle du Souvenir à Bournezeau.

Ils ont accompagné le porteur du drapeau du devoir de mémoire, déposé des fleurs et chanté la marseillaise.

👉 Prochaines actions : En novembre, les ambassadeurs citoyens participeront à un atelier cuisine sablé et cookies avec l'EHPAD et le foyer soleil. Une vente au profit du Téléthon est prévue le 30 novembre.

→ Retrouvez des informations sur les "Ambassadeurs citoyens" et les photos 📷 des évènements [sur le site de la Commune.](#)

### **Influenza aviaire niveau de risque IAHP "Élevé"**

Compte-tenu de la dynamique forte et persistante de circulation du virus de l'influenza aviaire dans l'avifaune sauvage en Europe et notamment chez les oiseaux empruntant les couloirs de migration traversant la France, **le ministère a décidé de passer au niveau de risque IAHP "Élevé" sur l'ensemble du territoire national (arrêté ministériel du 31 octobre 2024)**

Par conséquent, les **mesures suivantes s'imposent désormais à tous les détenteurs d'élevages amateurs et de basses-cours** 🏠 du département :

- . Confinement des volailles ou mise en place de filets de protection
- . Surveillance quotidienne des animaux
- . Placer les points d'alimentation et d'abreuvement à l'abri (a minima les couvrir)
- . Aucune volaille (palmipède et gallinacée) ne doit entrer en contact direct avec des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel
- . Limiter l'accès aux personnes indispensables à son entretien
- . Ne jamais se rendre dans un autre élevage de volaille
- . Protéger et entreposer les réserves d'aliments et la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination
- . Nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé
- . Ne jamais utiliser d'eaux de surface (eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée) pour le nettoyage des installations.

En cas de mortalité anormale, le détenteur contacte rapidement un vétérinaire qui jugera de la gravité de la situation.

**! Le non-respect de ces mesures vous expose à des poursuites pénales.**

**Cette infraction est passible d'une amende de 750 euros !**

→ Retrouvez des informations sur [le site de la Commune.](#)

### **🌟 Téléthon à Bournezeau**

Un programme riche et varié vous attend le **week-end du 30 novembre et 1er décembre** à l'occasion du Téléthon.

Commune et associations se mobilisent pour vous proposer différentes activités et vente au profit du Téléthon : course à pied, animations multisports, dictée, chorale, jeux de société, flash-mob, vente de gâteaux, bar à huîtres, etc...

Venez nombreux ! Ensemble, bâtissons notre Téléthon !

→ Retrouvez le programme complet sur le site internet de la Commune [en cliquant ici.](#)

### **Usagers des transports régionaux, on vous donne la parole !**

Afin de renforcer la qualité de son service de transport et d'être à votre écoute, la Région vous propose de prendre la parole en participant à des comités de lignes. Tout au long de l'année les représentants de la Région des Pays de la Loire et d'Aléop vont à votre rencontre pour échanger autour de l'actualité du réseau et des projets à venir.

Une réunion du Comité de lignes «Sud Vendée» aura lieu le **jeudi 28 novembre** prochain, à 19h, à la Mothe-Achard (espace culturel George-Sand, place du général de Gaulle). Elle concerne les lignes ferroviaires et routières suivantes :

🚆 Ligne 8 (fer) «Nantes <> La Roche-sur-Yon <> Les Sables d'Olonne»



Ligne 9 (fer) «Nantes <> La Rochelle»



Ligne 14 (fer) «La Roche-sur-Yon <> Bressuire»



Lignes routières régulières interurbaines du réseau Aléop en Vendée.

⇒ *Informations complémentaires et dossier de la réunion sur le [site Aléop de la Région Pays de la Loire](#)*

## INFORMATIONS ASSOCIATIVES

### Lay Tonic : concours de belote

L'association Lay Tonic vous rappelle qu'elle organise un concours de belote, le **samedi 23 novembre 2024**, à la salle du bout du monde à St Vincent Puymaufrais.

Ouverture des portes à 19h30 pour un début de concours à 20h.

Un lot pour chaque participant. Bar et crêpes sur place.


### Familles Rurales : inscriptions vacances de fin d'année

L'association Familles Rurales de Bournezeau vous rappelle que la **date limite** pour inscrire votre(vos) enfant(s) à l'accueil de loisirs lors des vacances de fin d'année est fixée au **1er décembre** (sur le portail familles).

En fonction du nombre d'enfants inscrits chaque jour, l'association décidera du maintien ou non de l'ouverture de la structure.

## POUR RAPPEL

### Lotissement communal "Le Haut Bois"

 3 lots sont disponibles à la réservation pour la construction d'une résidence principale dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

→ *Informations complémentaires sur le site internet de la Commune [en cliquant ici](#) ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : [mairie@bournezeau.fr](mailto:mairie@bournezeau.fr)*

## Agenda



**23/11/2024**

### Concours de belote

organisé par l'association Lay Tonic



**Samedi 23 Novembre - Salle Omnisports**

09h à 11h : Un repas pour les bénévoles de l'association et les bénévoles de la commune. Vente de produits pour le Téléthon.

11h à 12h : Jeu de cartes et quiz organisé par la Commune.

12h à 13h : Déjeuner pour les bénévoles de l'association.

13h à 14h : Jeu de cartes et quiz organisé par la Commune.

14h à 15h : Déjeuner pour les bénévoles de l'association.

15h à 16h : Jeu de cartes et quiz organisé par la Commune.

16h à 17h : Déjeuner pour les bénévoles de l'association.

17h à 18h : Jeu de cartes et quiz organisé par la Commune.

18h à 19h : Déjeuner pour les bénévoles de l'association.

19h à 20h : Jeu de cartes et quiz organisé par la Commune.

20h à 21h : Déjeuner pour les bénévoles de l'association.

21h à 22h : Jeu de cartes et quiz organisé par la Commune.

22h à 23h : Déjeuner pour les bénévoles de l'association.

23h à 24h : Jeu de cartes et quiz organisé par la Commune.

24h à 25h : Déjeuner pour les bénévoles de l'association.

25h à 26h : Jeu de cartes et quiz organisé par la Commune.

26h à 27h : Déjeuner pour les bénévoles de l'association.

27h à 28h : Jeu de cartes et quiz organisé par la Commune.

28h à 29h : Déjeuner pour les bénévoles de l'association.

29h à 30h : Jeu de cartes et quiz organisé par la Commune.

**30/11/2024**

### Téléthon

organisé par la Commune et avec la participation des associations





[05/12/2024](#)

[Cérémonie patriotique, hommage aux "Morts pour la France" Commune](#)

[organisée par UNC Soldats de France de Bournezeau - ACPG-CATM de St Vincent Puymaufrais et la Commune](#)

**Rendez-vous avec Madame le Maire**

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à [mairie@bournezeau.fr](mailto:mairie@bournezeau.fr)

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

**Mairie de Bournezeau**

**1 bis place des Papillons**

**(2 place de la Mairie : actuellement en travaux)**

**85480 Bournezeau**

 : 02 51 40 71 29  [mairie@bournezeau.fr](mailto:mairie@bournezeau.fr)

*Horaires d'ouverture de la mairie :*

- le lundi et le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)
- le vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

 Site internet : <http://bournezeau.fr>